

Solidarité concrète avec les universitaires turcs

→ par Gérard Lauton, secteur Droits et Libertés

Remise en cause de leur statut, de leur rémunération, licenciements, depuis le coup d'État de l'été dernier, les fonctionnaires turcs font l'objet d'une répression brutale de la part des autorités.

À la faveur d'un entretien avec un collègue franco-turc le 2 décembre au siège du SNESUP, ont été évoquées les mesures répressives brutales prises par l'exécutif turc à la suite de la tentative de coup d'État de l'été 2016. Des poursuites ont été engagées de façon massive contre des milliers d'opposants. Celles et ceux qui avaient signé en janvier 2016 la « pétition pour la paix » sont accusé.e.s⁽¹⁾ d'une « insulte aux institutions », voire de « propagande terroriste » et exposé.e.s à des sanctions pénales.

Les fonctionnaires, enseignants, universitaires ainsi accusé.e.s, font l'objet de mesures de rétorsion qui se traduisent pour des milliers d'entre eux par la mise en cause de leur statut, de leur rémunération, ou par un licenciement pur et simple. C'est ainsi que des décrets sont accompagnés en annexe de très longues listes de fonctionnaires licencié.e.s.

Face à la situation des universitaires lésé.e.s sur le plan du salaire voire licencié.e.s, il est urgent d'organiser des formes de solidarité concrète tant au niveau militant que sur le plan financier. Sur ce point, nos collègues turcs demandent aux universitaires de pays européens de les aider en mettant en place des caisses de solidarité. L'idée est de créer en Allemagne, en France, etc., des structures, de préférence adossées aux syndicats d'universitaires, pouvant collecter des dons et effectuer des versements mensuels aux collègues turcs lésés.

De telles structures ne peuvent pas être implantées sur le sol turc sous peine d'être *ipso facto* dissoutes avec leurs biens confisqués. Notre interlocuteur a évoqué le mouvement BAK⁽²⁾ fondé en Turquie en 2012 par 264 universitaires en soutien aux demandes des prisonniers kurdes en grève de la faim de longue durée. BAK est

devenu par la suite un réseau d'universitaires – sans statut légal – qui a soutenu sans réserve le processus de paix entamé en 2013 et stoppé à l'été 2015.

Le SNESUP soutient les demandes des universitaires turcs lésés, voire directement menacés par la répression : collecte de dons et aide logistique à leur dédommagement, démarches auprès du MENESR en vue de faciliter l'activité de certains réfugiés en France sur des emplois d'enseignant-chercheur, aide à l'obtention d'un visa universitaire plus protecteur qu'un simple visa touristique. Et il appelle à une solidarité accrue avec Pinar Selek (cf. p. 4). ●

(1) www.lexpress.fr/actualite/monde/europe/en-turquie-signer-une-petition-pour-la-paix-est-une-insulte-aux-institutions_1754156.html.

(2) Universitaires pour la paix, *Baris için Akademisyenler* en turc.